

quotidien des programmes de télévision tant pour Radio-Canada que pour la C.T.V. Les radiodiffuseurs ont toute une gamme de réponses pour expliquer l'absence de programmes produits au Canada dans les émissions de ces heures du soir. Ils protestent de leur bonne volonté mais le fait demeure.

Je ne pense pas que ceux d'entre nous faisant partie du comité de la radiodiffusion qui ont rédigé le rapport aient manqué de réalisme. Nous savions très bien qu'outre leurs programmes nationaux, les Canadiens aimaient suivre les programmes de télévision en provenance d'autres pays, surtout ceux des États-Unis. Je voudrais citer ce que nous avons dit à ce sujet: Nous trouvons la déclaration à la page 5 du rapport du comité de la radiodiffusion:

Bien que des émissions de radio et de télévision d'origine américaine soient à la portée de la majorité des Canadiens et qu'elles plaisent à bon nombre d'entre eux, nous sommes persuadés que nos concitoyens veulent qu'on leur offre une programmation canadienne par l'origine et le genre. L'identité canadienne exige des émissions d'affaires publiques et d'information ayant trait au Canada et au reste du monde tel que le voient les Canadiens. Les radiodiffuseurs et les télédiffuseurs ont donc l'obligation particulière de présenter de telles émissions, qui ne peuvent provenir d'autres sources. Il est probable que les réseaux américains continueront d'offrir des pièces de théâtre et autres émissions de variétés aux stations du Canada. Néanmoins, nous devrions être en droit d'attendre des radiodiffuseurs canadiens qu'ils présentent des émissions du même genre au Canada, dans la mesure où ils pourront s'assurer le concours d'artistes de talent.

Sauf erreur, on ne l'a pas fait. Nous n'avons pas réalisé au Canada les émissions de théâtre et de variété que nous aurions pu présenter grâce aux artistes canadiens. En examinant tantôt le rapport de la Société Radio-Canada pour 1966-1967, j'ai remarqué, à la page 14, un article intéressant intitulé: «Tableau 9—Origine des émissions, en heures, sur les réseaux de télévision de Radio-Canada—semaine en hiver». Sur le réseau anglais, les émissions d'origine canadienne représentaient 40 p. 100 du total, tandis qu'elles représentaient 60 p. 100 sur le réseau français. C'est donc dire que les émissions d'origine canadienne sur le dernier réseau représentent 20 p. 100 de plus que sur le réseau anglais.

Pour ce qui est du réseau français, je sais que ce sont les circonstances qui l'ont voulu. Lorsqu'on l'a inauguré, il n'y avait tout simplement pas de réseau de télévision française ailleurs au monde; on a donc dû partir de zéro, ce qu'on a fait avec succès et continue de faire. A mon avis, cela pourrait se faire partout au Canada si nous donnions des directives aux radiodiffuseurs ainsi que l'argent nécessaire.

J'ai remarqué aussi, dans ce même rapport de Radio-Canada pour 1966-1967, un graphi-

que très intéressant à la page 12 de la version anglaise. Il donne le nombre des spectateurs de certaines émissions commerciales représentatives du réseau anglais de la télévision en janvier 1967. Le graphique vise les émissions réalisées au Canada comme à l'étranger. J'avoue au départ que celle d'Ed Sullivan arrive en tête. D'autre part, les parties de hockey la suivent de près. On y trouve aussi d'autres comparaisons intéressantes. Le *Tommy Hunter Show*, d'après ce graphique, comptait environ 3.25 millions de téléspectateurs. C'est, bien entendu, une émission canadienne. Au nombre des émissions étrangères, *Bob Hope Show* avait environ 2.25 millions de téléspectateurs. *Quentin Durgens*, MP comptait environ le même nombre de spectateurs et *Hogan's Heroes* à peu près 2 millions.

Je donne ces chiffres à seule fin de montrer que les Canadiens regardent les émissions canadiennes si elles sont bonnes. Je pourrais signaler d'autres émissions, car il n'en manque pas. Évidemment, *This Hour Has Seven Days* a remporté un immense succès; c'était l'émission la plus populaire, sauf le hockey. J'insiste là-dessus: les Canadiens veulent des émissions canadiennes pourvu qu'elles soient bonnes. Les sondages révèlent qu'ils regardent ces émissions si elles sont de qualité.

Je le répète, il est de notre devoir, comme députés, de faire comprendre aux radiodiffuseurs, tant du secteur public que privé, que c'est ce que nous voulons. Il nous faudra examiner la mesure de très près pour voir si elle renferme des instructions précises aux radiodiffuseurs ou si la tâche est déléguée aux pouvoirs de réglementation. Cette tâche doit être accomplie, néanmoins, et des émissions canadiennes doivent être offertes aux Canadiens. C'est important pour une foule de raisons. On peut parler en termes grandiloquents de l'unité nationale et de l'identité culturelle. Tout cela serait vrai sans doute, et il n'y aurait pas de quoi en avoir honte. Cependant, presque tous les pays du monde occidental font vivre leurs artistes et nous autres, Canadiens, devrions faire exactement la même chose.

Si, dans l'ensemble, les députés partagent cette opinion d'après laquelle il faut plus de programmes canadiens, ils devraient être disposés à adopter les mesures législatives nécessaires pour en assurer l'exécution et voir à ce que les sommes nécessaires soient avancées au réseau d'État. Radio-Canada se plaint d'être contrainte d'augmenter constamment les émissions commerciales et, très souvent, les deniers pour en acquitter les frais proviennent de l'étranger. Il nous incombe donc de voir à ce que la Société Radio-Canada dispose des sommes nécessaires pour présenter des